

ANNEXE : information destinée à être publiée sur le site internet de la FSMA¹

Organisme de formation agréé		Abilways Belgium
Sujet/titre de la formation		Pensions complémentaires
Groupe cible		<ul style="list-style-type: none"> • Directeurs du personnel • Responsables RH • Responsables de la rémunération et des avantages sociaux • Avocats et juristes • Compliance officers • Spécialistes de la fiscalité • Actuaires • Gestionnaires de produits • Gestionnaires de comptes • Gestionnaires d'actifs • Gestionnaires de risques • Souscripteurs et gestionnaires de produits d'assurance-vie • Conseillers en assurance
Planning :	Date(s)	15 octobre 2024
	Heure(s) de début et de fin	9h00 – 17h30
	Durée	8h30
	Lieu(x)	Bruxelles et à Distance
Nombre d'heures de formation éligibles dans le cadre de la formation permanente des compliance officers		7h00

¹ Sauf s'il est répondu « non » à la question « La formation est-elle ouverte au public ? » : dans ce cas, cette formation apparaîtra parmi les formations disponibles sur le site internet de la FSMA, mais ce programme de formation ne sera pas mis en ligne.

La formation est-elle ouverte au public ? (oui/non)	Oui.
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhendez les derniers enjeux en matière de pensions complémentaires • Maîtrisez tous les aspects juridiques, actuaires et techniques relatifs aux pensions • Identifiez l'actualité en matière de pensions • Faites le point sur la réforme des pensions et des pensions complémentaires en Belgique • Distinguez les possibilités de financement qui s'offrent à vous et opérez les bons choix en matière de régime de pension de vos salariés • Appréciez les éléments juridiques et comptables que l'employeur doit prendre en compte en cas de changement de plan • Intégrez les impacts des nouvelles exigences de transparence et simplification administrative dans les pensions complémentaires • Assurez-vous de la conformité de vos pratiques en tenant compte des apports de la jurisprudence en matière de droit du travail qui ont un impact pour la gestion des pensions du deuxième pilier • Développez vos stratégies en fonction des conseils apportés • Adaptez la gouvernance de votre organisation en tenant compte des évolutions en matière de pensions et pensions complémentaires
Résumé du contenu	<p>Les pensions complémentaires n'ont cessé d'évoluer et de devoir se réinventer. Quelles sont les possibilités de financement ? Quelles sont les stratégies d'investissement qui sont encore rentables ?</p> <p>Quels sont les produits les plus rentables ? Quelles sont les alternatives possibles ? Comment les assureurs peuvent-ils limiter la prise de risques ? Comment les compagnies d'assurance et les fonds de pension doivent-ils communiquer vis-à-vis des affiliés ? Qu'est-</p>

	<p>ce qu'une communication claire et transparente en pratique ?</p> <p>Quelles sont les possibilités qui s'offrent aux employeurs ? Que doivent-ils mettre en place des points de vue financier, juridique et comptable ? Comment valablement adapter ou changer le plan de pension ?</p> <p>Adoptez les stratégies et le plan les plus opportuns.</p> <p>Afin de faire le point sur toute l'actualité, participez à notre journée et bénéficiez de l'expertise de nos intervenants.</p>
Forme	<input checked="" type="checkbox"/> De type classique (avec présence physique) <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement à distance
Matériel de cours	<input type="checkbox"/> Syllabus <input checked="" type="checkbox"/> Slides <input type="checkbox"/> Livres <input type="checkbox"/> Documents <input type="checkbox"/> Autres (préciser) :
Contenu de la formation <i>Merci d'identifier sous le point 3 de la communication FSMA_2018_05 du 8 mai 2018 le numéro du ou des thèmes qui sera (seront) abordé(s) lors de la formation, et de le(s) retranscrire dans l'espace prévu à cet effet, à la droite du présent tableau.</i>	A2a B1 B2 B7 B11 B17

<p><i>Pour tout contenu de formation relatif au point C de la communication susmentionnée, une justification du thème et du lien et intérêt de ce dernier pour les compliance officers doit être fourni dans l'espace prévu à cet effet, à la droite du présent tableau.</i></p>	<p>C</p>
<p>Formateur(s)/orateur(s), ainsi que leur profession</p>	<p>Caroline De Ridder Directeur-Adjoint FSMA Service Contrôle des produits d'assurance et des pensions complémentaires</p> <p>Isabelle Boulet Juriste en droit des pensions complémentaires, FSMA</p> <p>Ann Verlinden Secrétaire-Générale, PENSIOPPLUS</p> <p>Bart Vandermeiren Directeur Assurances de personnes - Membre du Comité de direction, ASSURALIA</p> <p>Nathalie Diesbecq Juriste au secrétariat national, CSC</p> <p>Karel Van den Eynde Public Affairs Manager, Liantis</p> <p>Kevin Hartmann Chargé de recherches, UCLouvain</p>

	<p>Chaire Excellence Ethias sur les Pensions Complémentaires, Fondation Louvain</p> <p>Centre de recherche interdisciplinaire Droit Entreprise et Société (CRIDES)</p> <p>Chaire Hoover d'éthique économique et sociale</p> <p>Liesbet Vandenplas</p> <p>Partner Employment, Eubelius</p> <p>Member, Belgian Pension Lawyers Association (BePLA)</p> <p>Vrijwillig wetenschappelijk medewerker, KULeuven - Instituut voor Arbeidsrecht</p> <p>Member, European Employment Lawyers Association</p> <p>Franky Stevens</p> <p>Chief Actuary, Mercer Belgium</p> <p>Chair Of The Board Of Directors, EAJ Association</p>
--	--

--	--

--	--